

**UNIVERSITÉ DE FOUILLOLE :  
LA MACHINE  
À CASSER LES JEUNES**

*Témoignages  
d'étudiants et de parents*

Publié par le journal *Rebelle !*

Le 5 octobre 2018 – 1 €

## Introduction

Depuis dix ans, le journal lycéen et étudiant *Rebelle !* publie chaque mois des articles où les étudiants racontent les problèmes qu'ils rencontrent sur le campus de Fouillole.

Aux difficultés matérielles (salles vétustes, présence de rats, matériel défectueux) s'ajoutent de multiples erreurs administratives. Chaque année, lors des examens, il y a des copies égarées, des relevés de notes incomplets, des zéros pour absence alors que l'étudiant était présent...

Lorsqu'ils s'adressent à l'administration de l'université, les étudiants trouvent très rarement de l'écoute ou de la bonne volonté. La règle, c'est le mépris et l'indifférence. Parfois ce sont carrément des insultes.

La conséquence, c'est que de nombreux étudiants abandonnent. D'autres partent faire leurs études en France.

En septembre 2018, une étudiante a décidé de protester. Depuis le mois de juillet, Wendy et sa mère tentent de faire rectifier les erreurs commises par la faculté de droit, qui l'empêchent de s'inscrire en deuxième année.

Les dirigeants de l'université refusent de résoudre le problème. Ils accusent Wendy d'être une menteuse et une tricheuse.

C'est faux ! Nous publions ces premiers témoignages pour montrer que ce n'est pas Wendy qui a un problème, c'est l'université de Fouillole qui a un problème.

Le 5 octobre 2018,

L'équipe de *Rebelle !*

**Au fur et à mesure que nous recueillons de nouveaux témoignages, ce qui est déjà prévu dans les tout prochains jours, ce « livre blanc » sera enrichi et actualisé.**

## **Mes deux fils ont subi des mésaventures à Fouillole.**

L'un a commencé des études de médecine en 2010. En 2011, à la suite du concours pour le passage en deuxième année, on annonce aux étudiants qu'ils devaient repasser les épreuves car les copies avaient été mouillées par la pluie. Cela sous prétexte du mauvais temps qui avait sévi sur la Guadeloupe à l'époque.

Lorsqu'il est parti à Tours pour continuer son cursus de médecine, Fouillole n'a pas transmis son dossier. Il a découvert en arrivant sur place qu'il « n'existait pas ». Il a dû refaire des démarches pour que l'université retrouve son dossier et le transmette.

*Éric Naejus,*

*Le 24 septembre 2018*

## **Mes deux fils ont subi des mésaventures à Fouillole (suite).**

Mon deuxième fils a eu sa licence de physique-chimie cette année. Il s'est inscrit pour préparer un diplôme d'ingénieur en énergie. Après une longue attente il est allé aux renseignements.

Quelle a été sa surprise de constater que son dossier était introuvable, et que le secrétariat ne savait même pas qu'il avait obtenu sa licence ! De justesse, la tragédie a été évitée. C'est effectivement une tragédie qui peut pénaliser lourdement votre enfant.

C'est pourquoi il faut soutenir Wendy. C'est pourquoi tous ceux qui ont subi ce genre d'injustice témoignent. C'est pourquoi les parents et les élèves doivent témoigner, si on veut que cela change !

*Éric Naejus,*

*Le 24 septembre 2018*

**J'ai eu une expérience assez similaire à celle de Wendy il y a deux ans de ça.**

En première année on m'avait mis des notes qui m'avaient vraiment étonné, et on refusait de me laisser voir mes copies. On m'a fait redoubler.

J'avais seulement trois matières à repasser : histoire, institutions administratives et institutions politiques. Lors de ma seconde première année on m'a mis zéro à ces trois matières-là, alors que j'étais présent à tous les examens.

Pour un de ces examens, le prof lui-même – qui était mon chargé de TD – avait corrigé ma feuille et m'avait dit que j'avais eu 12.

Comme par hasard je ne pouvais pas non plus consulter mes copies parce que les professeurs chargés des consultations n'étaient pas disponibles.

J'en ai parlé à mon chargé de TD qui a réglé le problème concernant sa matière uniquement, le zéro a donc été changé en 12.

Pour les deux autres matières, impossible de consulter ma copie, et ils n'ont jamais voulu m'aider dans mes démarches. Alors que je me présentais tous les jours au bureau de l'administration pour régler le problème, on m'envoyait promener.

J'ai donc laissé tomber Fouillole et je suis parti étudier en France.

*Jean-Christophe Gouyer,*

*Le 25 septembre 2018*

## **Je suis entré en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) en septembre 2013.**

Au cours de ma première année j'ai obtenu le deuxième semestre uniquement (LS2 pour 2<sup>ème</sup> Semestre de Licence). Je n'ai réussi le premier semestre de la première année de licence qu'en 2016, après une interruption d'un an pour travailler, parce qu'après deux redoublements je n'avais plus droit à la bourse.

Entretemps, j'ai été autorisé à suivre les cours et à passer les examens du deuxième semestre de deuxième année (LS4 pour 4<sup>ème</sup> Semestre de Licence). J'ai validé certains enseignements de ce LS4 en 2014-2015, d'autres en 2016-2017, de manière définitive. Ils appellent ça des ECTS (European Credits Transfer System), comprendre des crédits accordés à vie une fois l'enseignement validé.

En décembre 2016 j'obtiens le LS1 en première session et j'ai donc le droit de passer en deuxième année de licence.

Mais en janvier 2017 je suis encore les cours de première année parce que je n'ai pas reçu l'autorisation de composer en LS4 pour les enseignements que je n'ai pas encore validés. En fin de mois, je reçois un mail qui me donne le feu vert. J'ai donc un mois de retard sur mes camarades, et je ne suis pas le seul dans ce cas.

Je compose pour tous les examens. Arrivé devant les relevés de notes, je vois que mon nom n'y est pas ! Quelques jours après, un relevé détaillé par matière est affiché. Cette fois mon nom est bien sur la liste, mais pas à tous les examens.

Je cherche donc à contacter les personnels qui pourraient m'expliquer pourquoi. Après avoir été ballotté d'un professeur à un autre, j'arrive dans le bureau de la directrice des études des STAPS. On m'explique que je devrai repasser des examens que j'ai déjà passés, parce que je n'étais pas censé pouvoir y participer !

J'ai refusé et je suis resté discuter avec la directrice pour défendre mes acquis. Elle a fini par comprendre, mais elle m'a refusé la validation par compensation d'une matière (ce qui est pourtant un droit). J'ai dû repasser le seul enseignement auquel je n'avais obtenu que 9 et pas 10.

Je démarre ma deuxième année de licence en septembre 2017, pour valider ce qui me manque. Après avoir fait les démarches pour la réinscription je constate qu'il manque les notes de sciences de la vie et de sciences humaines que j'avais validées. Sur le relevé de notes en ligne, ces matières ont disparu. Heureusement j'ai un relevé de notes papier - qui m'a été remis quand j'ai protesté contre le fait de devoir repasser certains enseignements - qui me sert de preuve.

Dès septembre, et jusqu'en avril, je retourne régulièrement à l'administration pour régler ce problème de notes « disparues ». Chaque fois on m'a renvoyé à date ultérieure, jusqu'à ce qu'on me dise que les notes seraient prises en compte et que je pouvais passer mes examens sans soucis.

Quand le relevé de notes paraît, je vois que je suis ajourné avec une moyenne de 7, et que j'ai des zéros pour les sciences de la vie et les sciences humaines.

Tout de suite je cherche la liste des jurys et je vais les trouver dans les salles. Ils sortaient à peine de réunion. Je signale le problème au prof président du jury de ma promotion. Il me dit de lui faire un courrier. Ça m'a agacé parce qu'il était devant moi, et il voulait une lettre ; encore de la paperasse ! Je suis allé illico presto lui faire sa lettre que j'ai ramenée en STAPS aussi vite que possible. Il était déjà parti, du coup je l'ai remise à l'accueil.

Le lendemain matin, j'y retourne. On me dit cette fois-ci d'envoyer un mail à un autre prof, la directrice avec qui j'avais discuté pour garder mes notes l'année précédente. De suite, je rentre pour taper le mail et le lui envoyer.

Dans les deux heures, j'ai reçu un mail me signalant que l'erreur avait été corrigée, que ma moyenne avait été rectifiée et que j'étais admis en troisième année. J'ai donc fait des dizaines d'*alé-viré* dans les bureaux pour qu'on me règle un problème qui n'aurait pas pris plus de deux heures à être résolu.

Bref, voici un autre exemple de bataille pour obtenir ce qui nous est dû. C'est aussi une preuve du manque de volonté de certains responsables pour rectifier leurs erreurs, et c'est l'une des causes des taux d'échec si élevés à Fouillole.

J'ai pas envie de partir en France, ni ailleurs, mais qu'on ne me dise pas que les responsables de la « fuite des cerveaux » ce sont ceux qui dénoncent les méfaits des dirigeants de l'université plutôt que ces administrateurs malfrats. Il n'y a qu'à voir l'affaire Céregmia pour ôter le doute et voir les choses clairement.

Wendy doit passer en deuxième année ! Elle n'a pas à subir les erreurs des profs, administratifs, dirigeants et autres doyens de la fac de droit et de l'université.

*Steve Cizo,*

*Le 4 octobre 2018*

**J'étais en troisième année de licence en 2013-2014, en biologie des organismes et des écosystèmes.**

Sur le relevé de notes que j'ai récupéré après la session d'examen du premier semestre, le nom d'une matière que nous n'avions jamais eue apparaissait, suivi de la note de 0/20. La note avait été comptée dans la moyenne !

Tous les étudiants avaient eu ce zéro. Nous avons demandé à l'administration de retirer cette note. Ils ont bien recalculé la moyenne mais ils ont laissé la note de 0/20 toujours visible sur le bulletin ! Il a fallu expliquer à la scolarité que le zéro qui apparaissait sur notre relevé, même s'il n'était pas compté, pouvait plomber notre dossier ! Ils ont rectifié le problème.

Ce semestre-là j'ai dû repasser trois matières au rattrapage. L'une de mes notes au rattrapage était plus mauvaise que celle de la première session, mais la scolarité l'a tout de même comptée. Je leur ai expliqué que c'est la meilleure des deux notes qui devait être prise en compte, c'est la règle. Ils ont refusé de rectifier ma note.

J'ai dû rechercher le règlement des examens, je leur ai mis sous le nez, et ils ont fini par refaire mon bulletin et celui d'un camarade qui avait le même souci.

*Laura Duclos,*

*Le 5 octobre 2018*



**Je suis arrivée à la faculté de droit en septembre 2008 et j'y ai passé cinq ans, jusqu'au Master 2.**

Dès ma première année j'ai constaté que l'administration fonctionnait mal.

Une fois, les étudiants devaient remplir une fiche pour choisir leur option et la remettre au secrétariat avant une date butoir. Moi, j'avais remis ma fiche bien avant la date. Quelques jours après, je suis retournée au secrétariat pour voir si ma fiche avait bien été enregistrée. À ma grande surprise, la secrétaire m'a annoncé qu'elle ne retrouvait pas ma fiche. Elle me disait déjà de quitter son bureau mais j'ai haussé le ton et j'ai promis de fouiller moi-même le bureau si elle ne retrouvait pas ma fiche. J'ai vu sa collègue lui faire un signe de tête pour lui dire « *eh oui, vas-y, cherche sa fiche* ». Finalement elle ne l'a pas trouvée mais elle m'a fait remplir une nouvelle fiche malgré que la date limite était passée. Heureusement que j'ai insisté ce jour-là, sinon je n'aurais pas pu passer l'examen pour cette matière.

Une autre fois, dans un autre bureau, j'étais allée récupérer ma carte étudiante car il fallait la transmettre au Crous pour toucher la bourse. La secrétaire m'a fait comprendre qu'elle ne pourrait pas me la donner. Alors je lui ai demandé pourquoi, parce que je savais que les cartes étaient là. Elle a commencé à bégayer. Je lui ai dit que je comprenais qu'elle soit débordée de travail mais que j'avais besoin de cette carte. Finalement elle a soupiré et elle est partie dans le bureau d'à côté pour récupérer ma carte. Elle l'a tamponnée et me l'a remise.

Voilà comment fonctionne l'administration. Si on n'insiste pas et qu'on ne montre pas sa détermination, on se fait gruger.

Quand j'ai entendu parler de l'affaire de Wendy, je n'étais pas du tout surprise.

Dominique Mignot – le professeur qui a égaré la copie de Wendy – était mon prof d'introduction historique au droit en première année. Je me souviens qu'il vendait son cours photocopié à 4 €. Les étudiants devaient se rapprocher de lui à la fin du cours au niveau de l'estrade de l'amphithéâtre Lepointe.

*Sidjie Esdras,*

*Le 5 octobre 2018*

## **Je me présente, Apatout Manoah. Je tiens à faire un témoignage !**

Je sais que c'est un problème parmi tant d'autres mais autant le raconter. J'étais en première année de licence en Économie et Gestion l'année dernière. Aux résultats donnés en mai 2018 pour la première session du deuxième semestre, j'ai eu 1/20 en mathématiques !

J'ai dû faire une demande pour voir ma copie d'examen. Le jour venu, j'ai enfin pu voir ma copie en présence de Mme Louis-Rose, professeure principale qui dispense les cours magistraux en mathématiques. J'entre dans la salle avec mes camarades, elle me dit « *tiens, regarde ta feuille, il y a eu beaucoup de copies avec des zéros et des uns* ». Pour commencer, je constate que, dès la deuxième page, certains exercices sont barrés alors qu'ils sont corrects. Pour être sûr que les exercices soient corrects, je lui ai demandé de bien vouloir encore regarder ma copie, en pensant que c'était elle la correctrice.

Elle analyse mes feuilles et me dit « *mais je ne comprends pas, ta copie vaut bien plus que cela* ». Etonné, je lui demande « *pourquoi ? ce n'est pas vous qui aviez corrigé ma copie ?* ».

Elle me répond que non. Et lorsque je lui demande qui a corrigé ma copie, elle m'avoue ne pas savoir de qui il s'agit. Elle continue les explications, en montrant la pile de copies qu'elle a corrigées, et pour les autres elle ne sait pas. Et pendant ses explications, je feuillète ma copie, je constate qu'il y a des pages qui ne sont même pas corrigées puisqu'il n'y avait aucun trait, aucune marque de correction.

Je lui dis que c'est exagéré, ça veut dire que j'ai certainement dû perdre des points à cause de feuilles mal corrigées, voire négligées !

Les jours suivant, ma note a été rétablie sur mon relevé de notes. En ce moment, je ne suis plus étudiant puisque j'ai trouvé l'occasion de travailler. Mais je reviendrai à Fouillole pour terminer ce que j'ai commencé, tout en gardant en tête qu'il faut rester sur mes gardes concernant les examens.

*Apatout Manoah,*

*Le 5 octobre 2018*

## **J'étais étudiant à Marseille.**

Je me suis inscrit en ligne à l'université de Fouillole pour faire la 3<sup>ème</sup> année de licence GEOS (géologie appliquée). Quand je suis arrivé, ils m'ont dit que la filière n'est plus disponible.

En juillet, j'avais vu sur le site de l'université que cette formation était disponible. J'ai envoyé ma candidature et ils m'ont envoyé une lettre me disant que j'étais admis. J'ai contacté la responsable de la scolarité par mail pour avoir des informations. À aucun moment elle ne m'a dit que la filière était fermée.

J'ai donc pris mes dispositions pour déménager, et j'ai acheté mon billet d'avion.

Je suis arrivée en Guadeloupe en septembre. Pour m'inscrire, c'était compliqué. Je ne savais pas à qui m'adresser. Lorsque je demandais des informations à l'accueil, les dames ne savaient pas quoi me répondre. Elles m'ont donné le contact du prof responsable de la licence. Quand je suis allé le voir, il m'a dit « *la filière est fermée, il n'y a pas assez d'inscriptions* ». Il m'a aussi dit d'aller voir un autre prof.

Le lendemain, je suis allé voir l'autre prof. Il m'a dit qu'il pensait que mon problème était déjà réglé. Il a ajouté : « *inscris-toi en BGSTU, il n'y a pas d'autres solutions* ». La BGSTU est une autre filière où on fait biologie et géologie. Mais ce n'est pas celle que je voulais faire.

J'ai rencontré quatre étudiants qui m'ont dit qu'ils étaient en GEOS l'année dernière au premier semestre. On leur a dit que la filière GEOS allait fermer car il n'y avait pas assez d'étudiants inscrits. Ils ont été obligés d'aller en BGSTU au deuxième semestre. Ça veut dire que la filière GEOS était déjà fermée depuis l'année dernière !

En conclusion, je suis venu en Guadeloupe pour rien. Je trouve qu'à l'université de Fouillole, ils ne respectent pas les étudiants. Les responsables ne font pas correctement leur boulot.

*Jamesson Bernard,*

*Le 5 octobre 2018*

## Annexe

**De nombreux étudiants et parents n'osent pas écrire un témoignage en bonne et due forme, de crainte de « représailles », ce qui en dit long sur l'ambiance délétère qui règne dans cette université. Voici quelques-uns des témoignages anonymes que nous avons recueillis récemment.**

« Ça m'est arrivé en fac de biologie l'année dernière.

Ça dégoûte clairement... Aujourd'hui je suis contente d'avoir quitté cette fac car seule une minorité apporte son aide aux étudiants.

Entre le racisme de certains professeurs qui sortent de métropole et pensent que nous sommes des petits ignares, et le côté totalement je-m'en-foutiste de certaines situations comme celles de Wendy, ça motive à aller ailleurs et c'est bien dommage car il y a d'excellents professeurs passionnés... Petit clin d'œil à M. Guerlotté, M. Lebrun et bien d'autres encore... Bon courage à eux et aux étudiants futurs. »

« C'est le cas de beaucoup, c'est dégoûtant. »

« Moi, ma fille a eu les mêmes problèmes pour ses notes... Après ils ont dit qu'elle était absente... Puis il y a eu perte des notes... *An tou ka yo trouvé sé not-la.* »

« Je suis en dernière année, je suis donc une ancienne donc j'en connais à qui on a perdu la copie, d'autres qui n'avaient pas leur nom sur la liste et des tonnes d'autres histoires. »